

**Direction**

Affaire suivie par :  
Aurélie GAROTTE, Principale  
27 avenue François Mitterrand  
BP 116  
33500 LIBOURNE  
Tél. : 05 57 51 11 87  
Mél : ce.0330091v@ac-

Libourne, le 8 Décembre 2022

**PHASE PROVISoire D'ORIENTATION : CHOIX DU PARCOURS APRES LA 3E**

Lors des conseils de classe du 1<sup>er</sup> semestre qui auront lieu entre le **23 et le 30 Janvier**, vous aurez à indiquer la voie d'orientation que vous envisagez avec votre enfant après l'année de 3<sup>e</sup> :

- 2<sup>nd</sup>e générale ou technologique
- 2<sup>nd</sup>e professionnelle
- 1<sup>ère</sup> année de CAP

Vous pourrez indiquer votre choix de façon **numérique** sur l'application Educonnect (informations au verso de ce courrier) **jusqu'au 11 Janvier 2023 inclus**. Pour les familles qui n'auront pas pu saisir à cette date, une fiche de dialogue en **format papier** sera distribuée par les Professeurs principaux, et sera à rendre complétée et signée au plus tard le **18 Janvier**.

Une réunion d'informations est programmée au collège le **jeudi 5 Janvier à 17h30** pour présenter l'application Educonnect et répondre à vos interrogations.

Le conseil de classe du 1<sup>er</sup> semestre donnera un avis sur les intentions que vous avez formulées sur Educonnect ou sur la fiche papier, selon votre mode de saisie au départ.

L'étape suivante consiste à accuser réception de la réponse du conseil de classe **avant le 3 Février** :

- Par Educonnect pour les familles qui ont saisi par ce canal
- Sur la fiche de dialogue papier. ( à retourner au professeur principal à cette date)

**A SAVOIR** : Les souhaits des familles comme la réponse du conseil de classe sont reportées sur les bulletins semestriels

Les vœux **définitifs** vous seront demandés **dans le courant du mois de Mai**. Dans l'intervalle, vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal de votre enfant, ou auprès de Mme Bernard, psychologue Education Nationale.

Aurélie GAROTTE



## COMMENT DEMANDER SA VOIE D'ORIENTATION APRÈS LA 3<sup>e</sup> ?

**DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN POUR  
VOTRE DÉMARCHE EN LIGNE ?**  
De votre identifiant et mot de passe  
de votre compte EduConnect  
ou utilisez France Connect.  
Plus d'informations au verso.

**INTENTIONS D'ORIENTATION** Du : 03/01/2023 Au : 11/01/2023  
Conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre/1<sup>er</sup> semestre : 23/01/2023

- 1 Avant le conseil de classe**  
Connectez-vous au portail Scolarité Services : [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr)  
Choisissez le service « orientation » pour indiquer votre intention d'orientation parmi les possibilités suivantes : 2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> professionnelle ou 1<sup>re</sup> année de CAP.  
Vous pouvez saisir jusqu'à trois intentions d'orientation par ordre de préférence.
- 2 Après le conseil de classe**  
Connectez-vous pour consulter l'avis provisoire du conseil de classe et en accuser réception.

**CHOIX DÉFINITIFS D'ORIENTATION** Du : 13/03/2023 Au : 10/05/2023  
Conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre/2<sup>nd</sup> semestre : 22/05/2023

- 3 Avant le conseil de classe**  
Connectez-vous à Scolarité Services pour saisir votre choix d'orientation.  
Vous pouvez saisir jusqu'à trois choix en les classant par ordre de préférence.  
En parallèle, dans Scolarité Services (service Affectation post-3<sup>e</sup>), saisissez les demandes de formations et d'établissements dans lesquels vous souhaitez que votre enfant ait une place à la rentrée 2023.
- 4 Après le conseil de classe**  
Connectez-vous pour consulter la proposition du conseil de classe et donner votre réponse :  
D'accord : la proposition du conseil de classe Pas d'accord : le dialogue continue, prenez vite contact avec le chef d'établissement.  
Attention : la décision d'orientation définitive doit être compatible avec la formation demandée pour l'affectation.

**5 AFFECTATION ET INSCRIPTION**  
De fin juin à début juillet  
Connectez-vous à Scolarité Services pour prendre connaissance de la notification d'affectation et inscrire votre enfant dans son futur établissement.

Toute l'information sur [education.gouv.fr/orientation3e](https://education.gouv.fr/orientation3e)

Si vous vous appelez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, ne pouvez pas de la signaler à l'établissement. Vous avez le droit à l'erreur.

## EduConnect

Activez votre compte EduConnect ou utilisez FranceConnect pour profiter du portail Scolarité Services.

### À QUOI SERT EDUCONNECT ?

EduConnect est le compte qui permet d'accéder aux services numériques des écoles et des établissements pour suivre la scolarité de vos enfants.



Utilisez ce compte :  
— 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants  
— tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

Accédez par exemple :

- aux démarches en ligne comme l'inscription au collège ou au lycée.
- au livret scolaire de vos enfants.
- à l'espace numérique de travail (ENT)

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Connectez-vous avec votre compte EduConnect ou avec FranceConnect sur [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr)

**1** Pour activer votre compte, vous avez besoin du numéro de téléphone portable donné lors de l'inscription de vos enfants.

**2** Une fois que votre compte est activé, vous accédez aux services et démarches en ligne associés à chacun de vos enfants.

### DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, la plateforme d'assistance nationale est à votre disposition.



En ligne à l'adresse :  
[assistanceteleservices.education.gouv.fr](https://assistanceteleservices.education.gouv.fr)



Par téléphone au 0809 54 06 06  
du lundi au vendredi de 8h à 20h  
et le samedi de 8h à 12h (heure de Paris)  
(prix d'un appel local)